

Lundi 18 juillet

Circuit V2a : Herbouilly court 46 km 7 cols dénivelée : 1400 m.

Circuit V2b : Herbouilly long 55 km- 10 cols - dénivelée : 1700 m.

Départ La Chapelle-en-Vercors (10 km de Vassieux), parking du Collège accessible par la rue à droite avant d'entrer dans le village.

Situation Plateaux Sud du Vercors. Vous allez randonner en approchant de la réserve naturelle du Vercors qui est interdite aux vélos. Sol karstique qui comporte beaucoup de « trous » appelés *Scialet*, terme dialectal désignant les gouffres.

Ce parcours est majoritairement sur route ou piste roulante avec quelques poussages courts et exceptionnellement portage.

Topo V2b Revenir direction village et prendre la première rue à droite qui arrive sur la D518. La suivre à droite puis à 100 m prendre D611 à gauche (V2-01). Celle-ci arrive sur la D103 (V2-02), la suivre à gauche sur 1 km. Prendre à droite (V2-03) la D611 en direction de La Rivière, Les Merciers. A l'intersection suivante (V2-V04) prendre la route forestière à droite, direction Les Mondains. RF à pente régulière qui arrive à un premier lacet serré à gauche (V2-V05). Rester à gauche. Prendre la RF à droite à l'intersection suivante (V2-V06) et rejoindre le **col de La Berche** [FR-26-1260](#). Prendre la RF à gauche jusqu'à arriver en descente sur une épingle à droite suivi d'un virage à gauche. Quelques centaines de mètres plus loin (V2-07) prendre le sentier à droite qui conduit en aller/retour au **Pas de la Chèvre** [FR-26-1427a](#). Continuer le parcours sur la RF qui rejoint rapidement le **Pas des Bouches** [FR-26-1301](#) (V2-07). Prendre la piste à droite et rester à droite aux deux intersections suivantes. Au carrefour suivant (V2-08) prendre la piste caillouteuse à droite. Après une grimpette vous passerez devant l'entrée de la « grotte de l'Ours ». Atteindre le **col de la Sarna** [FR-26-1395c](#). Prendre immédiatement à gauche à la fourche (pente faible), rester sur la large piste à surprise en direction du gîte d'étape de Roybon. Avant d'arriver au gîte de Roybon (300 m) prendre la piste qui monte à l'épingle à droite (V2-09). Traverser une large piste (V2-10) puis une autre (court gauche droite) avant d'atteindre le **Pas de l'Ane** [FR-38-1423](#). Revenir au (V2-10) et prendre la piste à droite jusqu'à un sentier qui monte de la gauche (V2-11). Monter à droite au **Pas de la Sambue** [FR-38-1445a](#). Revenir à (V2-11), prendre le sentier à droite qui rejoint un chemin (V2-12) dans la prairie d'Herbouilly. Tourner à droite, atteindre le **col d'Herbouilly** [FR-38-1370](#), Suivre la route D221 à droite sur 200 m et c'est déjà le **col de Chalimont** [FR-38-1365a](#). Retour sur route et après avoir dépassé le col d'Herbouilly (V2-13) prendre la piste qui monte à droite. Aller Retour au **Pas du Fouillet** [FR-26-1453](#). Continuer la route à droite (point de vue sur la plaine d'Herbouilly), au replat prendre à l'intersection (V2-14) à droite pour un aller retour au **Pas de Saint-Martin** [FR-26-1305](#). Continuer la route (V2-15) (parking) et descendre environ 2,7 km jusqu'à l'intersection en épingle avec une piste (V2-16) (panneau directionnel jaune Tourtre un peu caché).

Descendre cette piste jusqu'au village de Tourtre. Le traverser par la droite puis prendre à gauche (V2-17) sur la route 103B. A nouveau à gauche (V2-18) dans Les Moreaux. Rester sur D103B en laissant le Château des Argouds sur la droite pour arriver sur la D103 au lieu-dit Canard (V2-19). Continuer à gauche jusqu'à l'intersection avec D611 (V2-02). Prendre à droite en direction de La Chapelle-en-Vercors où vous pourrez légitimement étancher votre soif.

Topo V2a

Aller directement du point V2-09 au point V2-15. Prendre la route à droite jusqu'à l'intersection avec une piste sur la droite (V2-20). Prendre cette piste qui rejoint la parcours V2b au point (V2-12), continuer en face et atteindre le **col d'Herbouilly** [FR-38-1370](#). Continuer sur 200 m au **col de Chalimont** [FR-38-1365a](#). Retour sur route, au replat prendre à l'intersection (V2-14) à droite pour un aller retour au **Pas de Saint-Martin** [FR-26-1305](#). Finir comme V2b à partir de (V2-14).

Circuit reconnu et rédigé par Jean-Marie Gilouin